

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse du samedi 16 avril 2011 à 9h30

Permanence de No Oe E te Nunaa

Tournée aux Marquises

« Les politiques sont loin des réalités de la Polynésie : mea pa'opa'o nui ! »

No Oe E Te Nunaa et son partenaire marquisien Te Ao Hou o te Fenua Enata Katahi (Te Ao Hou) étaient en tournée aux Marquises du 2 au 10 avril derniers.

3^{ème} déplacement de No Oe E Te Nunaa en 4 ans, cette visite a été l'occasion de retourner à la rencontre des populations de 6 îles et de quasiment toutes les vallées habitées de l'archipel : Aakapa, Hatiheu, Taipivai et Taiohae à **Nuku Hiva**, Kakahetau et Hakahau à **Ua Pou**, Vaipae, Hane et Hokatu à **Ua Huka**, Hanaiapa, Puamau, Nohoe, Hanappaoo, Atuona à **Hiva Oa**, Hapatoni, Vaitahu et Motopu à **Tahuata** et Hanavave et Omoa à **Fatuiva** auront été visitées.



C'est en bonitier et en speed Boat que la délégation a rejoint les 6 îles de l'archipel.

Les deux formations partenaires dressent un bilan très positif de cette tournée avec une notoriété en hausse ; la population appréciant le fait que No Oe E Te Nunaa et Te Ao Hou soient revenus comme ils s'y étaient engagés pour remercier du soutien apporté dans le cadre des dernières élections européennes où Nicole BOUTEAU candidate tête liste pour la section Pacifique du Modem avait recueilli près de 23% des suffrages exprimés.



De nombreuses réunions de proximité ont été organisées dans les vallées.

No Oe E Te Nunaa

BP 40205 Fare Tony Cedex 01 – 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tél./Fax : 42 37 18 – e-mail : contact@noetn.com – Site Internet : www.noetn.com

Dans un contexte politique très critiqué par la population, la ligne de conduite inchangée des deux partis, le message porteur de valeurs d'honnêteté, de transparence, de partage et leur programme politique axé sur la décentralisation comme levier de développement économique, social et culturel de la Polynésie et de ses archipels ont été salués.

Impôt foncier : Oui au principe d'égalité devant l'impôt, Non à l'iniquité !

L'annonce de l'abrogation de l'exonération de l'impôt foncier dont bénéficiaient les populations des archipels des Marquises, Tuamotu-Gambier et Australes et de l'effet rétroactif de cette décision est aujourd'hui une source d'incompréhension et de préoccupation dans ces îles où les revenus des familles issues de l'agriculture, de la pêche ou du tourisme sont faibles.

A cela vient s'ajouter la menace de la mise en place dans certaines municipalités de redevances sur l'eau et sur les déchets imposées aux communes par le Code Général des Collectivités Territoriales alors que le coût de la vie est déjà fortement impacté par des frais liés à l'éloignement géographique.

Ce sujet qui a fait débat a permis à **No Oe E te Nunaa** et **Te Ao Hou** de présenter leur proposition qui vise à baisser le taux d'imposition appliqué aux archipels éloignés de 3% à 1%.

Le principe d'égalité des citoyens face à l'impôt n'est pas contestable mais la notion d'équité devrait également être respectée. En effet, nous estimons que ces îles ne disposent pas des mêmes services, du même flux d'activités, de ressources que les îles de la Société et que leur éloignement, parfois leur isolement, justifient le taux de 1% :

- ▶ coût du fret, du transport intermédiaire, de la main d'œuvre plus importante
- ▶ insuffisance ou carence de service public
- ▶ rotation maritime moins développée voire inexistante dans certaines vallées
- ▶ rotation aérienne moins développée
- ▶ ...

C'est le sens de la demande que viennent de faire **No Oe E Te Nunaa** et **Te Ao Hou** au gouvernement.

Des équipements structurants réalisés en dehors de toute concertation avec la population

Ce séjour nous a de nouveau permis de constater de véritables aberrations en matière d'aménagements structurants.

Même si des progrès sont visibles sur certaines îles notamment en matière de réseau routier, la population marquisienne reste victime des conséquences de décisions prises à Tahiti et des actions des autorités publiques.

Le quai de Hakahetau à Ua Pou réputé dangereux depuis sa mise en service en 2007 alors que la population et la commune avaient fait part de leurs extrêmes réserves.



Les fondations du quai ne descendent pas jusqu'au fond (socle solide) mais s'arrêtent au niveau de la mer laissant un espace vide sous celui-ci et transformant cet outil de désenclavement en véritable piège pour les enfants comme pour les adultes.

No Oe E Te Nunaa

BP 40205 Fare Tony Cedex 01 – 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tél./Fax : 42 37 18 – e-mail : contact@noetn.com – Site Internet : www.noetn.com

Ils avaient notamment recommandé la réalisation d'une étude d'impact et d'une étude de courantologie. Les anciens avaient également indiqué qu'il fallait tenir compte dans la réalisation de l'ouvrage des périodes où les courants et la houle sont particulièrement forts. En vain !

Malgré les revendications locales, lors de son inauguration, l'inutilité du quai a été remarquée puisque malheureusement les bateaux avaient du mal à accoster. Ainsi, la barge de l'Aranui préfère beacher plutôt que d'aller à quai.

La pointe Est du quai qui créé un tourbillon ne permet pas aux petites embarcations de stationner et aux enfants de jouer en toute tranquillité comme autrefois.... Le village dénombre deux noyés récupérés par réanimation cardio-pulmonaire



*Débarquement en pirogue et embarquement depuis les rochers
alors que le quai à quelques mètres est inutilisable.*

Cet aménagement inutilisé car inutilisable aura coûté la bagatelle de 110 millions de XPF aux contribuables !

Au-delà du gâchis budgétaire, la perte encore plus grande concerne la destruction des écosystèmes et la dévastation d'un lieu de vie, de baignade pour les enfants et de la population en général.

Sur le plan touristique, ni les paquebots, ni les voiliers ne jettent désormais l'ancre dans la baie de Hakahetau car elle ne présente plus le même attrait, le paysage ayant été défiguré. C'est un préjudice considérable pour le tourisme de cette si belle vallée où des efforts importants en terme de valorisation culturelle, historique, naturelle et touristique ont été réalisés par la municipalité et ses habitants.

La population a demandé maintes fois que cet ouvrage soit détruit et/ou reconstruit.

A notre sens, deux options semblent envisageables :

- Soit prévoir des travaux supplémentaires pour sécuriser l'approche des seules petites embarcations et sa fréquentation par la population, réglementer et limiter son accès ou l'interdire momentanément le temps d'un complément d'étude et de travaux éventuels. Si le coût d'une telle solution était trop élevé voir supérieur au montant des travaux d'origine, il faudra y renoncer ;
- soit détruire cette structure et réhabiliter la zone.

Dans tous les cas, il appartient aux autorités de trouver la meilleure solution avec ses services techniques en concertation avec les élus concernés et la population de Hakahetau.

L'absence de concertation, d'écoute, de prise en considération des recommandations des populations qui connaissent bien leur environnement, nous conduit à de telles absurdités !

Cette situation n'est malheureusement pas unique puisque la **darse de Hanavave à Fatu Hiva** est envasée et ne permet qu'à de petites embarcations d'accoster au quai.



A Hanavave (Fatuiva) la darse envasée ne permet l'accostage que de petites embarcations qui viennent récupérer les passagers des bonotiers au milieu de la baie.

Des millions de francs ont été investis à **Hanatetena à Tahuata** pour la réalisation d'un débarcadère non fonctionnel notamment lors des fortes houles durant lesquelles la mer recouvre le quai et le rend inutilisable. La population demande la construction de digues de protections contre ces phénomènes naturels.

Elle réclame depuis des années l'aménagement de la route très dangereuse qui relie Hanatetena à Hapatoni mais en vain ; comble de la provocation : des palettes de ciments et du gravier sont entreposés à Hapatoni depuis 2007 sous le regard de la population dans l'attente d'un début de travaux devenu de plus en plus hypothétiques. Les sacs de ciment ne sont désormais plus utilisables durs comme du roc. Encore du gaspillage !

Les sacs de ciment sont entreposés depuis 2007 dans l'attente du démarrage des travaux de bétonnage de la route reliant Hapatoni à Hanatetena.



Ni l'Aranui, ni le Taporo n'approvisionnent ce village qui semble complètement oublié. Les habitants sont contraints de faire acheminer leurs productions agricoles jusqu'à Hapatoni en ayant recours aux services de propriétaires de 4*4 qui risquent leur vie à chaque trajet. Ce sont les habitants eux-mêmes qui réparent la route avec les moyens du bord ; nous en avons été témoins. Les agriculteurs doivent ainsi s'acquitter du paiement de 500 XPF par sac de coprah et 2 000 XPF par fût de noni transportés avant chaque escale de goélette à Hapatoni !



Les agriculteurs de Hanatetena doivent s'acquitter du paiement de 500 XPF par sac de coprah et 2 000 XPF par fût de noni transportés avant chaque escale de goélette à

Agriculteur de Hanatetena livrant ses sacs de coprah à Hapatoni

De manière générale, en matière de réseau routier, nous avons constaté un retard considérable, en matière d'aménagement des routes des îles du Sud notamment sur Hiva Oa.



Quai de Hanapaaooa (Hiva Oa) laissé à l'abandon. La route seul moyen pour rejoindre Atuona situé à 1h30 en voiture a été en petite partie bétonnée.

En matière de transport intra-archipel, nous avons constaté une importante détérioration de celui-ci entraînant de nombreuses difficultés pour les populations amenées à se déplacer pour raison de santé, de scolarité, de manifestations sportives et culturelles,

Du fait de la mise en carénage annuel sur Papeete du navire « Tahiti Nui 7 », ancien Kaoha Nui, les enfants des îles de Fatu Iva et Tahuata scolarisés à Atuona ou à Taiohae n'ont pas pu rentrer auprès de leur famille lors des vacances de février dernier et de celles de mars/avril. Le service de l'éducation ne souhaite pas conventionner des navires type bonitier pour des raisons de sécurité et de responsabilité alors que la CPS prend en charge les EVASANS sur ces mêmes bateaux bien qu'ils ne soient ni adaptés et ni aménagés pour de telles prestations. Les parents ne comprennent pas !

L'âge très avancé du « Tahiti Nui 7 » nécessite son remplacement par un navire neuf et adapté aux besoins divers et variés des usagers ainsi qu'aux conditions parfois extrêmes de l'archipel.

A signaler également que le navire de la commune de Tahuata qui faisait la navette entre l'île et Hiva Oa est en panne depuis plusieurs mois et semble avoir peu de chance de naviguer de nouveau.

Face à ces situations, à la réduction des escales de l'Aranui qui ne relie plus certaines baies, à l'absence d'hélicoptère, à l'isolement de certaines vallées et plus généralement à l'échelle de la Polynésie, nous pensons que la desserte maritime doit être un service public pouvant faire l'objet d'une délégation de service public afin de garantir le désenclavement des archipels pour leur développement.

Il reste beaucoup à faire pour assurer le désenclavement des vallées des Marquises et des autres îles. L'absence de schéma d'aménagement du territoire et de schéma directeur du transport inter-insulaire est un obstacle à la cohésion sociale, au développement économique et durable de notre Pays.

Une situation sanitaire dégradée.

Depuis plusieurs années, l'archipel souffre du manque de moyens en personnel médical. Ainsi, régulièrement l'hôpital de Taiohae doit faire face à des sous-effectifs, de même que le Centre médical d'Atuona. Ces situations de carence en personnel conduisent à l'épuisement des infirmiers et des médecins en poste, favorisant des situations de tensions pour la population comme pour ceux-ci.

Plus grave, des infirmeries des vallées sont condamnées du fait de cette diminution des effectifs médicaux dans l'archipel et les trois îles du Sud connaissent chroniquement des périodes sans aucun médecin (au lieu de deux en temps normal).

Les femmes de Tahuata et de Fatuiva se désespèrent des conditions de transport (par bateau de pêche) afin de consulter le gynécologue de passage mensuellement à Hiva Oa. Il n'est pas raisonnable de penser que nous puissions continuer ce type de transfert sur des navires qui ne sont pas homologués au transport de personnes.

Par ailleurs, il est regrettable que la fermeture provisoire de la pharmacie de Hiva Oa engendre aujourd'hui un tel dysfonctionnement de l'accès aux médicaments pour les populations des Marquises Sud. En effet, les malades doivent adresser par fax l'ordonnance à la pharmacie de Nuku Hiva qui renverra alors la facture. Ensuite, le patient devra payer à distance le montant indiqué pour ne recevoir que par le prochain vol Air Tahiti (1 par jour) ses médicaments. Soit entre 24 et 48 heures au mieux...

Ces quelques exemples montrent la fragilité de la prise en charge sanitaire des populations marquisiennes, victimes manifestement d'une moindre politique de santé de proximité, vampirisée par la mise en service d'un nouvel hôpital démesuré issu de choix politiques d'hier inconséquents.

Le développement d'une société moderne et juste, de même que celui d'un retour des populations dans les îles autres que Tahiti et Moorea, imposent une nouvelle évaluation du schéma de la Santé publique en Polynésie française où les archipels excentrés ne seraient pas les oubliés de l'Histoire.

Education : difficulté pour les élèves marquisiens de poursuivre leur scolarité

Les inquiétudes récurrentes des populations concernent également la prise en charge des adolescents qui poursuivent leurs études à Tahiti et le calendrier scolaire peu adapté aux événements de l'archipel.

Depuis de longues années, les élèves devant poursuivre leur scolarité sur Tahiti sont confrontés à des difficultés, sources d'inégalités des enfants des archipels par rapport à ceux de Tahiti pour la continuité des études. En effet, tout élève devant être inscrit à Tahiti et venant des autres îles a l'obligation d'avoir un correspondant sur l'île chef-lieu. Or, nombre de familles n'ont pas de correspondant et régulièrement des jeunes abandonnent leur scolarité pour cette raison.

Généralement, les parents retiennent un correspondant symbolique qui n'a pour mission que de permettre l'inscription dans l'établissement d'accueil. Malheureusement, bien souvent ledit correspondant est absent, même s'il est présent physiquement, pour prendre en charge l'adolescent lorsque celui-ci est malade ou tout simplement obligé de sortir en raison de la fermeture de l'internat le week-end.

Là-encore, chaque année, plusieurs enfants partent à la dérive dans la boisson, la drogue et le vagabondage du fait d'un encadrement inexistant lorsque l'internat ne lui est plus accessible.

Cette absence de prise en charge continue dans la plupart des internats de Tahiti est le résultat d'une absence de volonté politique de trouver les moyens humains pour garder les enfants dans un cadre « éducatif ». Nous pensons donc que vous ne resterez pas insensibles à cet aménagement nécessaire des conditions d'accueil des enfants des îles excentrées.

Par ailleurs, pour les enfants scolarisés sur d'autres îles des Marquises que la leur, du fait de la mise en carénage annuel sur Papeete du navire « Tahiti Nui 7 », ancien Kaoha Nui, les enfants des îles de Fatu Iva et Tahuata scolarisés à Atuona ou à Taiohae n'ont pas pu rentrer auprès de leur famille lors des vacances de février dernier et à celles de mars/avril. Le service de l'éducation ne souhaite pas conventionner des navires type bonitier pour des raisons de sécurité et de responsabilité alors que la CPS prend en charge les EVASANS sur ces mêmes bateaux bien qu'ils ne soient ni adaptés et ni aménagés pour de telles prestations.

Enfin, nous avons pu également faire le constat de l'inadéquation du calendrier scolaire avec la plus grande manifestation culturelle de l'archipel, le festival des arts des Îles Marquises, qui se tiendra en période de cours en décembre 2011. Afin de ne pas priver les élèves de l'archipel d'une participation et de ne pas les inciter à manquer les cours, une adaptation du calendrier serait à envisager. Et il serait judicieux que l'archipel puisse disposer à l'avenir d'un calendrier adapté à ses manifestations culturelles et sportives, dans le respect des rythmes scolaires.

La décentralisation, facteur de développement : une évidence qui s'impose en Polynésie.

Tout au long de cette tournée, nous avons été interpellés par la population des îles sur un certain nombre de problématiques liées à leur isolement, aux infrastructures réalisées par le Pays pas toujours adaptées voir parfois non utilisables, à la difficulté pour leurs enfants de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions une fois leur île quittée, à une situation sanitaire qui se dégrade, aux difficultés de circuler à l'intérieur de l'archipel, au surcoût liés à l'éloignement de Tahiti, à la fiscalité qui devrait être plus équitable...

Dans ce contexte où la seule déconcentration administrative ne répond pas aux besoins et attentes des îles, où la concertation avec les populations est insuffisante voire inexistante, l'application de la décentralisation semble une évidence pour un Pays qui s'étend sur un territoire aussi vaste que l'Europe. Permettre le développement économique, social et culturel de la Polynésie nécessite la mise en place des outils de réflexion, de décision par et pour ces archipels.

Ces 20 dernières années les habitants des îles éloignées sont venus en masse s'installer à Tahiti, ce qui a conduit à une concentration démographique sur l'agglomération de Papeete et à l'abandon progressif de certaines îles éloignées.

La décentralisation et la mise en place d'un plan général d'aménagement du territoire doivent permettre d'inverser l'exode des archipels vers Tahiti, de désengorger les îles du Vent, de développer des pôles économiques dans chaque archipel.

Une réforme, en juillet 1990, avait institué des conseils des archipels, jamais mis en place et supprimés dans le cadre d'une nouvelle révision statutaire en 1996.

Outil de stabilité, de développement économique et de cohésion sociale, la décentralisation de la Polynésie française doit être réinscrite dans la loi organique portant organisation institutionnelle de la Polynésie française. C'est ce que défendent **No Oe e Te Nuna et Te Ao Hou o Te Fenua Enata Katohi**.

Cette réforme paraît indispensable si l'on veut mener des politiques cohérentes pour revitaliser les îles par la création d'activité et le retour d'une partie de la population et assurer un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire.

Face à ces réalités, les jeux politiques à Tahiti semblent bien loin des attentes de la population

Face à l'instabilité et au nouveau renversement du gouvernement, le 12^{ème} en 7 ans, la lassitude voire la colère se sont exprimées au sein de la population lors des réunions publiques organisées par **No Oe E Te Nunaa** et **Te Ao Hou**.

Sur le plan politique, la démarche des représentants marquisiens à l'Assemblée de la Polynésie française, de suivre Oscar TEMARU et l'UPLD dans leur demande de réinscription de la Polynésie française sur la liste des Pays à décoloniser, a été vivement critiquée, les personnes rencontrées estimant que les électeurs marquisiens ne les avaient pas mandatés pour cela.

Cette question est, en effet, loin des réalités polynésiennes. Elle n'est pas une priorité ; l'urgence devant être avant tout la lutte contre la crise économique et la dégradation préoccupante du tissu social.

Par ailleurs, une telle démarche devrait faire l'objet d'une consultation de la population.

La population a été extrêmement choquée par le coût de l'instabilité depuis 2004 : 200 à 300 millions à chaque renversement soit plus de 3 milliards en 7 ans, faisant le parallèle avec ce qui aurait pu être réalisé avec une telle somme...

Elle a partagé le souhait de **No Oe E Te Nunaa** et **Te Ao Hou** d'un retour aux urnes après l'adoption de la réforme statutaire largement commentée.

Après 4 années, No Oe E Te Nunaa et Te Ao Hou officialisent leur partenariat !

Sur le plan du partenariat avec la formation locale **Te Ao Hou o te Fenua Enata Katahi**, ce déplacement a vu la concrétisation du lien qui unit nos deux formations politiques par la signature d'une Convention de partenariat. Ce déplacement a confirmé l'adhésion des deux formations politiques aux mêmes valeurs morales et politiques qui animent leur engagement et leurs actions politiques respectives.



Rendez-vous en 2012 pour une nouvelle tournée en « Terre des Hommes », cette fois, dans le cadre des élections législatives si le calendrier des territoriales n'est pas avancé...

No Oe E Te Nunaa

BP 40205 Fare Tony Cedex 01 – 98713 Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tél./Fax : 42 37 18 – e-mail : contact@noetn.com – Site Internet : www.noetn.com